RENCONTRE DU COMITÉ DE VIGILANCE DE L'INCINÉRATEUR DE LA VILLE DE LÉVIS

DATE	22 SEPTEMBRE 2017	**HEURE**	11h30
ENDROIT	996, RUE DE LA CONCORDE, BUREAU 1 – SALLE PIERRE-DANSEREAU 2		
RÉUNION NO.	2017-01		
RÉDIGÉ PAR	CHRISTIAN PARÉ	**VÉRIFIÉ PAR**	N/A

ORDRE DU JOUR

Accueil

1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 22 septembre 2017
2. Lecture et adoption du procès-verbal du 23 novembre 2016
3. Bilan des opérations pour l'année 2016
4. Principaux travaux et activités réalisés en 2016-2017
5. Mise à jour du plan d'action concernant les émissions
6. Échantillonnage et caractérisation des émissions atmosphériques 2017
7. Questions diverses
8. Mot de la fin

SONT PRÉSENTS :

M. Michel Turner, membre du conseil de Ville, représentant de l'exploitant

M. Christian Paré, chef du service des matières résiduelles, secrétaire du comité par intérim, Ville de Lévis

Mme Karole Labrie, représentante des Amis du boisé de l'Auberivière

Mme Isabelle Linteau, conseillère en qualité de l'air, service de la mise en valeur des écosystèmes, Ville de Lévis

M. Yvan Larouche, coordonnateur à l'incinérateur

M. Jean-Pierre Larouche, citoyen habitant dans le secteur de l'incinérateur

SONT ABSENTS :

M. Clément Genest, membre du conseil de Ville

M. Roger Girard, représentant du Centre de ski de fond La Balade à Saint-Jean-Chrysostome

1. ACCUEIL / ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Paré fait la lecture de l'ordre du jour. Il mentionne que la rencontre du comité de vigilance a été devancée afin de tenir compte de la tenue des élections municipales (période de deux mois sans élus pour siéger).

Résolution 2017-01

Il est proposé par Mme Karole Labrie et secondé par M. Jean-Pierre Larouche d'adopter l'ordre du jour tel quel.

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 23 NOVEMBRE 2016

M. Paré demande aux membres du comité s'ils ont pris connaissance du procès-verbal de la réunion du 23 novembre 2016 et s'il est nécessaire d'en faire la lecture. À la suite d'une revue rapide, les membres sont d'avis qu'une lecture n'est pas nécessaire. Les personnes présentes à cette réunion n'ont aucun commentaire à formuler sur le compte-rendu.

Résolution 2017-02

Il est proposé par M. Michel Turner et secondé par M. Yvan Larouche d'accepter le compte-rendu tel quel.

3. BILAN DES OPÉRATIONS POUR L'ANNÉE 2016

M. Paré fait un retour sur l'année 2016. Il souligne la nomination de M. Yvan Larouche à titre de coordonnateur à l'incinérateur.

M. Paré résume les faits saillants du bilan des opérations de l'incinérateur pour 2016, comme résumé à la figure 1 placée en pièce jointe. Isabelle Linteau commente, pour sa part, les données pour le volet « Émissions atmosphériques ».

4. PRINCIPAUX TRAVAUX ET ACTIVITÉS RÉALISÉS EN 2016-2017

M. Paré énumère les principaux travaux réalisés en 2016 et 2017.

- Ventilation de la salle de compresseurs
- Réfection des réfractaires du four
- Nettoyage de la tour de refroidissement
- Remplacement des filtres à manche des dépoussiéreurs

5. PROJETS / ACTIVITÉS EN COURS ET À VENIR

En cours

- Documentation des procédures d'opération – MAP
- Organisation du travail et amélioration continue – Hoshin
- Planification, appel d'offres et octroi du contrat pour le remplacement du brûleur (2017)

À venir

- Priorité : Planification de la relève
- Mise à niveau de la tour de refroidissement et réfection de l'entrée et sortie des gaz

6. ÉCHANTILLONNAGE ET CARACTÉRISATION DES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES 2017

Mme Linteau présente les résultats de la campagne d'échantillonnage de décembre 2016 ainsi que l'avancement du plan d'action pour régler la problématique des émissions de dioxines/furannes. Elle indique au comité que la prochaine campagne aura lieu dans la semaine du 25 septembre 2017. Elle présente également la performance de l'incinérateur au sujet des émissions atmosphériques grâce au système de mesure en continu des émissions.

7. VARIA

Une visite de l'incinérateur est organisée mardi après-midi, le 26 septembre pour les membres du comité afin de leur expliquer les étapes de la caractérisation annuelle qui sera en cours à ce moment-là.

8. MOT DE LA FIN

Tous les sujets prévus à l'ordre du jour ayant été traités, la réunion est levée à 13h00.

Résolution 2017-03

M. Michel Turner propose la levée de la réunion, secondé par Mme Karole Labrie.